



PRINTEMPS 2012

Un tourbillon de luttes



JACQUES NADEAU

Si le printemps 2012 a été agité à travers tout le Québec par la grève des étudiants et des étudiantes, d'autres luttes ont ébranlé des milliers de travailleurs et de travailleuses dans plusieurs régions. *Le Monde ouvrier* salue leur courage, leur détermination et leur solidarité.

Air Canada, Aveos, Bell, Caisse populaire de Sept-Îles, Commission de la construction du Québec, Centre de sauvetage maritime, CPE Maimonide Côte St-Luc, Distribution M.G.F., Electrolux, Industries de Moules et Plastiques VIF Itée, Mabe, mine du Géant d'Amos, municipalités, Produits forestiers Résolu, Rio Tinto Alcan, Service Canada, The Gazette, Transcontinental, universités, White Birch, voilà autant d'employeurs – et d'autres encore – chez qui les syndicats affiliés à la FTQ se sont battus et se battent pour sauver les emplois, maintenir les entreprises ouvertes, préserver les régimes de retraite ou améliorer les conditions de travail. C'est une question de respect et de dignité. À lire en page 3.

SOMMAIRE

3

ÉDITORIAL
LE TOURBILLON DE LUTTES



MARC BONHOMME

3

TOURNÉE RÉGIONALE
LES « BÂTISSEURS DE CATHÉDRALES »



JEAN LAVENDERRE

5

MÉTIER:
TECHNICIENNE
EN COMPOSANTES



NORMAND BLOUIN

7

COLLOQUE
JEU-QUESTIONNAIRE



MARC MORIGEAU

10

LE SÉMINAIRE FTQ
SUR LA RETRAITE



NORMAND BLOUIN

12

BELL
**LES EMPLOIS:
AU QUÉBEC!**

Envoi publication canadienne n° 40063488

S'unir pour construire l'avenir
Je choisis FTQ-Construction 

www.ftqconstruction.org   

MELANIE BERGERON

La FTQ-Construction est en campagne de recrutement jusqu'au 4 juin dans le cadre de la période de maraudage syndical qui a débuté le 1^{er} mai. Le plus important syndicat du secteur de la construction, avec 44 % de représentativité, est en tournée provinciale pour rencontrer des membres de tous les syndicats de la construction. Du 5 au 25 juin, les travailleurs et travailleuses pourront voter par le poste pour choisir leur syndicat. Les membres de la FTQ-Construction qui souhaitent demeurer dans leur syndicat n'ont toutefois pas à voter. Avec ses 70 000 membres, ses 17 syndicats, ses milliers de militants et militantes et ses représentants à travers le Québec, la FTQ-Construction est l'organisation dont la force du nombre fait la différence, notamment au niveau des nombreux services offerts aux membres.

POUR DES MÉDIAS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT PUBLIC

C'est à la suite de la publication du rapport Payette sur l'état du journalisme et de l'information au Québec que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, d'octobre 2011 à janvier dernier, a tenu une consultation visant à déterminer un nouveau modèle de régulation des médias.

Dans le but de favoriser une information de qualité, la recommandation phare du rapport Payette était de créer un titre professionnel de journaliste, à adhésion volontaire, obligeant les journalistes adhérents à se conformer à un code de déontologie, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à la perte du titre professionnel.

Le problème – et c'est ce que les syndicats ont soulevé lors de la consultation – c'est que l'adhésion étant volontaire, seuls les journalistes adhérents seraient responsables de l'application de la déontologie journalistique – et ils seraient les seuls à être sanctionnés en cas de dérive de l'information – alors que c'est souvent l'employeur qui est à l'origine de décisions fautives.

Faute de consensus, la ministre Christine St-Pierre serait sur le point d'abandonner le projet de régulation des médias. Toutefois, la concentration de la presse, la confusion des genres et le corporatisme des médias nuisent toujours à la production d'une information pluraliste et de qualité, dans l'intérêt de la population et de la démocratie. Le statu quo n'est donc pas une option.

Pour cette raison, le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ), la Fédération nationale des communications (CSN) et l'Association des journalistes indépendants du Québec ont uni leurs forces pour demander au gouvernement de légiférer afin d'imposer à tous les médias l'application d'un code de déontologie unique, dans le respect des dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne et de la liberté de presse. Un tel code responsabiliserait les médias et leurs journalistes, tout en faisant la part des choses entre les travailleurs journalistes et les employeurs.

CONFLIT À L'USINE RIO TINTO ALCAN D'ALMA Les lockoutés se font entendre

Manifestations d'appuis, marche, pétition, campagne internationale, présence à *Tout le monde en parle...*, les dernières semaines ont été très mouvementées pour les travailleurs et travailleuses de l'usine de Rio Tinto Alcan (RTA) à Alma, mis en lockout illégal par leur employeur depuis plus de quatre mois. Dans un Québec où tout bouge, cette lutte fait écho.

On se rappellera notamment la grande manifestation de 8 000 personnes du 30 mars dernier, dans une ville de 30 000 âmes : une grande réussite!

Cette marche a été suivie, le 16 avril dernier, par le lancement d'une campagne internationale demandant au Comité International Olympique (CIO) d'exclure le géant minier Rio Tinto de la liste des fournisseurs officiels des prochains Jeux olympiques de Londres. En effet, les métaux utilisés dans la fabrication des médailles olympiques proviennent de Rio Tinto. Cette demande a été appuyée par de



Le 22 avril, les lockoutés de Rio Tinto Alcan d'Alma participaient au Jour de la terre.

grandes centrales syndicales de par le monde, dont trois des plus importants syndicats d'Australie.

Du 1^{er} au 3 mai, une vingtaine de travailleurs lockoutés par RTA ont traversé la Réserve faunique des Laurentides à pied (212 km). Ils ont terminé leur marche, baptisée pour l'occasion *La Marche de l'énergie*, le 3 mai devant l'Assemblée nationale du Québec, où les attendaient plusieurs centaines de leurs collègues lockoutés ainsi que des travailleurs de toutes les installations de Rio Tinto au Québec. Les marcheurs ont remis alors une pétition signée par près de 12 000 personnes au député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, qui l'a aussitôt déposée à l'Assemblée.

Le président de la section locale 9490 (Alma) du

Syndicat des Métallistes, Marc Maltais, a par la suite été l'un des invités de la populaire émission de télévision *Tout le monde en parle*. « On veut éviter que des emplois bien rémunérés soient transformés en *cheap labor* », a-t-il dit avant d'ajouter que « le gouvernement est en train de réveiller un monstre », en faisant référence aux trop nombreux lockouts qui sévissent au Québec.

Le conflit ne porte pas sur les conditions salariales, mais sur le recours à la soustraction au fil des départs à la retraite. Rio Tinto Alcan continue à exploiter ses barages et à vendre à Hydro-Québec l'énergie résiduaire supplémentaire qu'occasionne ce lockout illégal, ce qui lui rapporte des revenus bruts mensuels pour l'entreprise de 14,5 millions de dollars. *Le Devoir* a récemment rendu public le fait que le gouvernement du Québec a accordé à l'entreprise un prêt sans intérêt de 400 millions de dollars sur 30 ans.

Un prochain rendez-vous a été fixé à Québec, alors que le Comité International Olympique s'y réunira, du 23 au 25 mai.

SEPB-CCQ

Le bras de fer se poursuit

Le bras de fer se poursuit entre le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 573, et la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Alors que l'industrie de la construction n'a jamais été aussi florissante, la direction de la CCQ, sous la gouverne de Diane Lemieux, continue de jeter son dévolu sur ses 600 salariés syndiqués au SEPB. Plus de 28 mois après l'échéance de la convention collective, 189 nouvelles demandes patronales ont été déposées. Tout le monde comprendra que le syndicat était justifié de faire en bonne et due forme des plaintes pour négociation de mauvaise foi.

Alors que les paramètres salariaux négociés dans les secteurs public et parapublic ont toujours été appliqués à la convention collective des employés de la CCQ, voilà que la nouvelle direction voudrait imposer une récupération de 15 % sur la masse salariale.

Deux poids deux mesures?

« La direction invoque un déficit de solvabilité du régime de retraite. Comment expliquer, dans ce cas, que les cadres, dont le régime de retraite connaît lui aussi les mêmes difficultés, aient vu leur salaire augmenté, sans qu'aucune récupération ne leur soit demandée? » se demande Serge Cadieux, directeur exécutif du SEPB-Québec.



Le dirigeant syndical rappelle que le volume d'heures travaillées sur les chantiers au Québec devrait s'élever à 159 millions en 2012, dépassant le record vieux de 37 ans de 155,8 heures travaillées. De plus, pour une seizième année consécutive, la croissance économique de ce secteur sera au rendez-vous.

À défaut d'entente, les membres du SEPB ont voté à 96 % pour un débrayage général illimité au moment jugé opportun. C'est à suivre.

Bombardier : assemblée des actionnaires

Voici ce qu'on pouvait lire sur le site lesaffaires.com le 10 mai 2012 : L'ex-syndicaliste, Fernand Daoust, a profité de l'assemblée annuelle de Bombardier (...) pour lancer un appel senti à une réflexion sur la question controversée de la rémunération des dirigeants d'entreprise.

« Je voudrais qu'ensemble, nous réfléchissions à l'égard de la rémunération exorbitante qu'on retrouve dans bien des secteurs économiques, ici comme ailleurs (...) et à l'égard de ces salaires honteusement élevés », a-t-il d'abord lancé d'un ton posé lors de la période réservée aux propositions d'actionnaires.

S'exprimant au nom du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), fondé par Yves Michaud, l'ex-secrétaire général, puis président de la FTQ jusqu'en 1993, a demandé aux actionnaires de se montrer sensible à la « tension sociale », à « l'incompréhension croissante de la société civile » devant les rémunérations toujours plus importantes de dirigeants d'entreprise.

Citant en exemple la rémunération annuelle totale de Pierre Beaudoin, le président et chef de la direction de Bombardier (8,2 millions de dollars en 2011), M. Daoust a exposé qu'une telle somme revenait à un salaire de 20 000 \$ par jour, à raison de six jours de travail par semaine. En comparaison, a-t-il poursuivi, un travailleur au salaire minimum mettra une année pour gagner sensiblement la même somme que le président de Bombardier fera en une seule journée.

[Trois propositions afin de mieux encadrer la rémunération des dirigeants ont été rejetées à la quasi-unanimité par les actionnaires. Mais le MEDAC perdure et signe... Bravo! – ndr]

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arseneault
Secrétaire général Daniel Boyer
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8038
ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Monique Audet

Collaboration Nathalie Blais (SCFP); Danièle Casara (Conseil régional FTQ Montréal métropolitain); Carole Clément (DS FTQ Montérégie); Jocelyn Desjardins (SCFP); Lisa Djehahirdjian (SCFP); Laurent Lévesque (SCEP); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Claude Ostiguy (IRSST, SCFP); Diane Bélanger, Réjean Bellemare, Johanne Deschamps, Jean Dussault, Manon Fournier, France Laurendeau,

Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Sylvie Lépine, Aline Vallières, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Illustrations Mélanie Bergeron, CTC, Marc Mongeau, Rouge macaque

Photos Réjean Bellemare, Normand Blouin, Marc Bonhomme, Rima Chaaban, Victor Diaz Lamich, FTQ, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Hugoht, Katrinchi, Jean Laverdière, Daniel Mallette, Thérèse Martin, Diane Morin,

Jacques Nadeau, Sean Pavone, Photomedia (MELS), Vanessa Renaud, SCEP, SCFP, SEPB, Subbotina, Lynn Watson.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 46 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783



PRINTEMPS 2012

Le tourbillon des luttes

LE MOT *MONDIALISATION* N'EST PEUT-ÊTRE PLUS SUR TOUTES LES LÈVRES, RIEN N'EMPÊCHE QUE LE TOURBILLON DES LUTTES AU QUÉBEC S'INSCRIT DANS LA TOURMENTE D'UNE MONDIALISATION DÉBRIDÉE, DONT LES DÉFENSEURS SONT LES PIONNIERS DE LA FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE, DE LA PRIVATISATION ET DE LA MARCHANDISATION DES SERVICES PUBLICS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION, AINSI QUE DE LA PRIMAUTÉ DES INTÉRÊTS INDIVIDUELS SUR LES INTÉRÊTS COLLECTIFS.

Alors que les négociateurs du Syndicat des Métallos chez Rio Tinto Alcan d'Alma font désormais face à des décisions prises par une équipe installée à Londres, ceux de White Birch, à travers le Québec, goûtent à l'intransigeance et à l'antisindicalisme d'un employeur ayant son siège social au Connecticut.

Chez Aveos et chez Bell, les travailleurs et les travailleuses craignent depuis longtemps que l'entreprise délocalise ses activités de Montréal dans un autre pays. À Air Canada, les grands patrons décident de concentrer leurs activités à Toronto, défilant d'un pied de nez la loi qui l'oblige à maintenir son siège social à Montréal ainsi qu'une partie de ses activités de réparation et d'entretien.

Comment creuser l'écart entre plus et moins riches

Dans tous les secteurs, allant de la fermeture de la mine du Géant d'Amos jusqu'au centre de la petite enfance Maimonide à Côte-Saint-Luc, en passant par Distribution MGF, Moules et Plastiques VIF, The Gazette, la Caisse populaire de Sept-Îles ou la Commission de la construction du Québec, c'est toujours les travailleuses et les travailleurs qui doivent faire leur part et accorder concession par-dessus concession.

On va même jusqu'à jouer les usines entre elles pour tenter d'imposer des reculs dans les conditions de travail, comme c'est le cas dans le secteur forestier, dans des usines comme Produits forestiers Résolu ou Kruger.

Pendant ce temps, l'écart entre les plus riches et les plus démunis se creuse toujours plus. Le mot *mondialisation* retrouve ici un autre sens : sur tous les continents, les travailleurs et les travailleuses font face aux mêmes enjeux. C'est ici que la solidarité internationale est importante.

Du côté des gouvernements

Depuis qu'il a obtenu la majorité, le gouvernement Harper n'est pas tendre, particulièrement avec les travailleuses et les travailleurs québécois. Les batailles pour le maintien du Centre de sauvetage maritime ou de Service Canada, dans l'Est-du-Québec, en sont une manifestation éloquente. Le dossier de l'assurance-emploi est on ne peut plus scandaleux. Avec des retards indus dans le traitement des dossiers des personnes en attente d'un chèque, le gouvernement en rajoute en voulant abolir les mécanismes d'appel et les tribunaux administratifs actuels.

Au Québec, l'orientation du gouvernement Charest semble déterminée davantage par le résultat des sondages que par la défense des intérêts de la collectivité. Son attitude dans la lutte étudiante parle d'elle-même. En laissant pourrir la situation, en refusant pendant 12 semaines de discuter avec les porte-parole étudiants et en n'agissant pas face à des casseurs externes qu'on prétend connaître, le gouvernement semble attendre qu'un acte soit posé, qui emportera la désapprobation de la population. Il sautera alors sur l'occasion pour déclencher des élections.

La FTQ sera comme toujours au premier rang pour défendre l'amélioration des régimes publics de retraite, l'accessibilité universelle aux systèmes de santé et d'éducation, un plan structuré pour le développement des ressources naturelles du Québec et le respect des droits du travail.

Michel Arsenault

Michel Arsenault
Président

Daniel Boyer

Daniel Boyer
Secrétaire général

Tournée régionale

APRÈS S'ÊTRE RENDUS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (VOIR LE *MONDE OUVRIER* DE MARS-AVRIL DERNIER), LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT ET DANIEL BOYER, ONT VISITÉ PLUSIEURS RÉGIONS DU QUÉBEC, DU BAS-DU-FLEUVE JUSQU'EN MONTÉRÉGIE, EN PASSANT PAR LA MAURICIE ET LA CÔTE-NORD.

Partout, les deux dirigeants syndicaux ont rencontré des travailleurs et des travailleuses et ont discuté avec eux des principaux enjeux de la situation : la campagne pour une retraite à l'abri des soucis, le Plan Nord dont il faut s'assurer des retombées économiques profitables à l'ensemble de la population, la sauvegarde de nos systèmes publics de santé et d'éducation. La lutte étudiante a évidemment fait partie des débats.

La tournée régionale se poursuit.



JEAN LAVERDIÈRE

À Trois-Rivières, deux visites ont beaucoup appris aux dirigeants de la FTQ : celle de Gentilly-2 en matinée et celle de l'usine Kruger en après-midi (notre photo). En conférence de presse, Michel Arsenault et Daniel Boyer ont dénoncé les concessions répétées exigées par les employeurs.



DIANE MORIN

À Rimouski, ils ont réitéré leur appui au mouvement pour la sauvegarde des emplois de Service Canada ainsi qu'au regroupement OSER, en défense des emplois de l'Institut Maurice-Lamontagne, d'Hydro-Québec, de Papiers White Birch et du Centre de sauvetage maritime.



JEAN LAVERDIÈRE



THERÈSE MARTIN



JEAN LAVERDIÈRE

À Havre-Saint-Pierre, ils ont visité le chantier de la Romaine et ils ont été à même de constater que l'harmonie régnait parmi les travailleurs et les travailleuses de la construction, toutes allégeances syndicales confondues, et les ont félicités pour la qualité de leur travail et leur savoir-faire.

« Sans complaisance, ont-ils dit, on peut dire que les véritables maîtres d'œuvre d'un tel chantier sont les travailleurs et les travailleuses. Nous les voyons comme les bâtisseurs de cathédrales de notre temps et nous ne sommes pas étonnés de savoir que le Québec bénéficie de l'une des meilleures mains-d'œuvre au monde dans ce secteur, sinon la meilleure. Cela explique en grande partie le fait que le projet évolue conformément au temps et au budget prévus, comme nous l'a confirmé le PDG d'Hydro-Québec, Thierry Vandal. »



JEAN LAVERDIÈRE



JEAN LAVERDIÈRE



DANIEL MALLETTE

En Montérégie, comme dans toutes les régions d'ailleurs, les deux dirigeants syndicaux s'en sont particulièrement pris au discours du Conseil du patronat du Québec (CPQ) qui dénonce la Loi anti-briseurs de grève, l'utilité des cotisations syndicales et le droit d'association : « Le CPQ devrait plutôt s'en prendre aux entreprises qui violent les lois du travail, qui refusent de dévoiler leurs états financiers ou qui entendent priver les travailleurs et les travailleuses du droit d'être défendus et représentés par les organisations syndicales. »



JEAN LAVERDIÈRE



DANIEL MALLETTE

La Biennale des femmes 2012 : bien réussie!

AU DÉBUT D'AVRIL 2012 AVAIT LIEU LA 10^e ÉDITION DE LA RENCONTRE BIENNALE DE RÉFLEXION EN CONDITION FÉMININE DE LA FTQ (LA BIENNALE DES FEMMES) À MONTRÉAL, SUR LE THÈME LA CRISE: FEMMES AU CŒUR DE LA REPRISE!

Plus de 200 militantes s'y étaient donné rendez-vous pour apprendre, s'informer, échanger et se ressourcer afin de poursuivre leur travail syndical dans leurs milieux respectifs.

Le comité de la condition féminine de la FTQ tenait à ce que la réflexion et les discussions se poursuivent sur les répercussions de la crise sur les femmes et leurs droits, aux plans international, canadien, québécois et régional. D'autres sujets ont également été traités, comme la perception des jeunes femmes à l'égard du syndicalisme, la hausse des frais de scolarité, la réalité des femmes dans des emplois traditionnellement mascu-

lins, le harcèlement psychologique, l'importance pour les femmes de la retraite et des régimes publics de retraite. Partout, une place importante a été faite aux réalités des jeunes femmes.

Par ailleurs, le comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ a profité de l'occasion pour consulter les militantes sur la place des femmes dans les instances, structures et activités syndicales, et plus particulièrement sur les obstacles qui limitent la participation des femmes.

De plus, le comité organisateur avait intégré un volet consultation sur le bilan amorcé par les États généraux de l'action et de l'analyse féministes.

Bref, beaucoup de sujets, beaucoup d'échanges, mais également beaucoup de trucs, de bonnes idées, de solidarité et d'espoir.

Nous tenons à remercier toutes les participantes à cette Biennale, les conférencières et invitées, les animatrices d'ateliers, le personnel de soutien également.



La Biennale a été animée avec brio par deux des vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ, Louise Mercier et Marcelle Perron.

FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE À l'heure de l'intégration!

LE 18 AVRIL DERNIER, LA FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE A TENU UNE RENCONTRE SUR L'INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS EN MILIEU DE TRAVAIL. UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES ONT PARTICIPÉ À CET ÉVÉNEMENT ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, EMPLOI-QUÉBEC ET LAURENTIDES ÉCONOMIQUE. DAVID MADEN, DU SERVICE DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES DE LA FTQ, A AUSSI ÉTÉ UN COLLABORATEUR DE TOUS LES INSTANTS DANS CE DOSSIER.

La journée a permis aux membres de la FTQ-LL, aux représentants des différents ministères et à ceux des groupes communautaires œuvrant auprès des familles immigrantes, d'échanger sur différents thèmes liés à l'immigration. Les représentants gouvernementaux ont présenté des statistiques régionales sur l'emploi et sur l'immigration.

Un atelier a permis d'échanger sur les écueils rencontrés par les personnes immigrantes lors de leur intégration au travail. Parmi les obstacles identifiés, il y a la langue de travail, la méfiance possible envers les syndicats, la non-reconnaissance des acquis et des diplômes obtenus à l'étranger. Un panel a permis d'approfondir les thèmes de la francisation, de l'intégration et de



RIÉJEAN BELLEMAIRE

Le rôle du Fonds de solidarité

La rencontre s'est poursuivie en après-midi par la présentation des organismes d'accueil des immigrants dans la région des Laurentides. Un

représentant du Fonds de solidarité, François Champoux, a expliqué le rôle que le Fonds joue pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes au niveau de l'épargne pour la retraite, de l'acquisition d'une propriété ou encore comme source de fonds lors de la création ou d'un investissement dans une entreprise.

Enfin, Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ, a conclu cette rencontre par un discours fort apprécié dans lequel il démontrait l'importance pour la FTQ de faciliter et d'assurer une intégration réussie des personnes immigrantes.

la recherche d'emploi des personnes immigrantes. Y participaient Louise Mercier, de l'Union des employés et employées de service, Claude Girard du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ainsi que Benoît Pouliot, représentant des ressources humaines à la Banque Laurentienne.

Une intégration plus difficile en 2012

C'est avec humour que le maire de Mont-Laurier, Michel Adrien, a présenté son parcours, allant de professeur à président du syndicat des professeurs, à directeur général de l'hôpi-

MONTÉRÉGIE

Les problèmes de santé mentale au cœur de nos défis

LE 19 AVRIL, À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, UNE SOIXANTAINE DE DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DE DÉLÉGUÉS SOCIAUX (DS) DE LA MONTÉRÉGIE DÉBATTIÈRENT DU THÈME SANTÉ MENTALE ET RETOUR AU TRAVAIL: DES DÉFIS.

Dans son mot de bienvenue, le président du Conseil régional FTQ Richelieu, Claude Langlois, a rappelé l'importance du réseau des DS. De son côté, le directeur général de Centraide Richelieu-Yamaska, Daniel Laplante,

a lancé un message clair aux DS: «Les gens vous approchent parce que vous êtes crédibles. Et la crédibilité ne s'achète pas, elle s'acquiert avec le temps. Cela a une valeur inestimable parce que vous êtes sur le terrain,



avec votre expérience du milieu de travail.»

Détresse psychologique au travail

L'invitée Louise St-Arnaud, professeure à l'Université Laval, a d'emblée affirmé que l'environnement de travail est l'une des principales causes de l'absentéisme pour des problèmes de santé mentale. «Le manque de reconnaissance, un faible soutien de la part des supérieurs et des collègues et l'absence de pouvoir pour décider "comment faire le travail" sont parmi les plus importants facteurs de risque à la santé mentale au travail.»

Ces problèmes de santé, explique-t-elle, entraînent

généralement de longues périodes d'absence et génèrent un risque élevé de rechute, alors que les pratiques de gestion ne favorisent pas nécessairement le retour et le maintien en emploi.

Plus la période d'absence est longue, plus le retour sera difficile.

Cas à l'appui, Louise St-Arnaud a démontré comment l'empathie des collègues, le soutien du patron et un retour soutenu peuvent contribuer à une réintégration réussie au travail. L'environnement de travail devient une condition gagnante du retour et du maintien en emploi. C'est là que le soutien syndical fait la différence.

Défis

Les discussions en ateliers ont fait ressortir les tâches qui nous attendent:

- ▼ rencontrer le travailleur ou la travailleuse bien avant son retour;
- ▼ analyser les conditions de travail susceptibles d'aider au retour au travail et au maintien en emploi;
- ▼ valider ces conditions avec la personne, mais aussi avec le milieu;
- ▼ assurer un suivi et veiller aux ajustements nécessaires;
- ▼ solliciter le soutien du supérieur immédiat.

Louise St-Arnaud est persuadée que la prévention passe par le fait de se sentir soutenu dans les situations difficiles, d'avoir de l'influence sur son travail, d'être respecté et estimé, et elle propose de placer le travailleur ou la travailleuse au centre d'un réexamen des pratiques de gestion et d'organisation du travail.



PHOTOS DANIEL MALLETTE

LE TOUR DU MONDE... EN UN DEMI-MILLION DE MEMBRES!

Une technicienne en composantes tombée en amour avec les avions

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Lyne Ste-Marie était technicienne en composantes chez Aveos, l'entreprise qui a décidé de fermer ses portes en mars dernier. On dit souvent d'elle qu'elle est une mécanicienne d'avion, mais elle est spécialisée dans les composantes pneumatique, hydraulique et énergétique des avions.

À l'origine caissière à la cafétéria en 1997, elle perd son emploi lorsque Air Canada décide en 2000 de sous-contracter les activités de la cafétéria. Air Canada la replace alors comme sableuse de jet, emploi qu'elle occupera jusqu'à ce qu'elle soit

de nouveau mise à pied, pour six mois. C'est alors qu'elle décide qu'elle deviendra technicienne en composantes.

C'est une visite dans un hangar d'avion qui a tout déclenché, en septembre 2002. «*Il y avait là un avion, complètement dénudé, avec uniquement le fuselage. Et il fallait le remonter : installer les planchers, monter les murs, les isoler, installer les cabinets de toilette, les sièges, etc. Je suis alors tombée en amour avec les avions. Je n'arrêtais pas d'en parler, au point d'épuiser mon entourage...*»

Comme Air Canada avait un programme de formation, elle décide de s'y inscrire. Auparavant, elle réussit les cours de physique qui sont préalables. Puis, avec deux autres personnes, elle s'inscrit à un examen d'entrée : on lui dit alors qu'elle n'a pas besoin d'étudier pour cet examen, car il s'agit seulement d'évaluer le niveau

à partir duquel on lui donnera par la suite la formation requise. L'une des personnes est acceptée au programme de formation, mais Lyne est refusée puisqu'elle a une note inférieure à 70 %. Or, il n'a jamais été question de note minimale et la personne acceptée a elle aussi une note inférieure à 70 %. Avec l'aide de son syndicat, Lyne dépose un grief et deux ans et demi après, un arbitre donne droit à son grief ! Elle deviendra technicienne en composantes.

Son métier est exigeant et demande une attention à toute épreuve. Après avoir reçu les composantes de l'avion démonté, elle doit les examiner et évaluer le type de travail à exécuter, à partir entre autres de tests de détection des problèmes. Une fois réparées ou remplacées, les composantes sont à nouveau vérifiées pour s'assurer que le travail a été bien fait.



PHOTOS NORMAND BLOUIN

C'est ensuite que le processus de certification entre en jeu pour déterminer la conformité des travaux.

Tous doivent répondre à des exigences très sévères : «*C'est tellement précis, qu'un dixième de millimètre peut faire toute la différence.*» Et le syndicat voit à ce que le travail soit accompli dans le respect des normes, car la responsabilité de ses membres est en cause. Un incident survient : ce n'est pas la compagnie qui est mise en cause, mais bel et bien les individus.

Situation difficile

Après six semaines d'attente, Lyne a commencé à recevoir ses chèques d'assurance-emploi, et elle était particulièrement choquée, le jour où on l'a rencontrée, d'entendre

le ministre Flaherty dire que les chômeurs et les chômeuses pouvaient prendre n'importe quel travail.

Mère monoparentale de deux enfants aux études de 18 et 21 ans, elle est passée, au fil du temps, du salaire minimum à un taux de salaire décent, et elle a les obligations financières incontournables de n'importe quelle famille. «*Au salaire minimum, je ne serais jamais capable d'arriver.*»

Elle a maintenant l'espoir que les investisseurs qui se sont montrés intéressés à reprendre les activités d'Aveos passeront aux actes. L'obligation légale, pour Air Canada, de maintenir des activités d'entretien et de réparation à Montréal, est au cœur de la solution.



CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

L'histoire d'un stage qui finit bien

C'EST DANS LE CADRE D'UN STAGE OBLIGATOIRE DE FIN D'ÉTUDES QUE NOUS AVONS FAIT LA CONNAISSANCE DE KARIMA BOUABIDA. ÉTUDIANTE EN SECRÉTARIAT ET PROFIL COMPTABILITÉ, C'EST SON ÉCOLE QUI L'A DIRIGÉE VERS LA FTQ POUR UN STAGE DE TROIS SEMAINES.

Karima était loin de se douter qu'à peine deux semaines plus tard elle décrocherait un emploi permanent à titre de secrétaire au Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ), à Montréal.

«*Il y a deux ans, le 28 mai, j'ai quitté l'Algérie, mon pays d'origine. J'habitais avec mon mari et mes deux fils la ville de Bejaïa dans la région de la Kabylie. L'idée de venir vivre au Québec est*

d'abord venue de mon mari; il faut dire qu'il a toujours eu en lui le désir de connaître d'autres cultures et caressé le rêve d'un pays nouveau. Le fait que sa sœur était déjà au Québec depuis dix-huit ans ne pouvait que nous encourager dans cette démarche, mais avant de faire le grand saut, nous nous sommes d'abord informés du système scolaire. Nous avons aimé la façon dont on s'occupe des enfants ici et

nous avons découvert par la même occasion que le Québec offrait beaucoup de possibilités permettant de se réaliser comme citoyen à part entière. Et on y parlait français.»

Dès leur arrivée, son mari et ses fils se sont dits comblés. Quant à Karima, elle doit avouer que le détachement culturel n'a pas été facile tout comme, d'ailleurs, la nécessité de s'habituer au climat nordique. Cependant, le fait de parler français lui a permis de comprendre plus rapidement le fonctionnement de la société québécoise et de s'y insérer. Dans son pays, elle avait exercé le métier d'enseignante mais comme elle avait besoin d'intégrer rapidement le marché du travail, elle s'est inscrite à un cours de secrétariat. Pour la première fois de sa vie, par ce court stage à la FTQ, elle a fait connaissance avec le monde syndical. «*Je ne cesse d'y rencontrer des gens passionnants et j'y découvre une*



Karima Bouabida

véritable école de fraternité et de chaleur humaine.»

Karima occupe la fonction de secrétaire depuis déjà quelques semaines et se dit comblée par l'accueil que lui a réservé son nouveau milieu de travail et la qualité des conditions de travail. Quant à son passage à la FTQ, comme stagiaire, elle en gardera un souvenir de solidarité impérissable. «*Jamais je n'aurais imaginé que la FTQ était*

aussi attentive à la condition des personnes immigrantes. On y déploie vraiment l'énergie nécessaire pour essayer de comprendre les différences et pour mieux intervenir. Je crois que l'ouverture des membres de la FTQ et de ses syndicats est le ciment de la solidarité que nous recherchons tous et toutes.»

Tout est bien qui finit bien. Bonne chance Karima !

KARIMA BOUABIDA



FIERTÉ 2012

« Notre drapeau, notre fierté »

Les Célébrations de la Fierté 2012 auront lieu à Montréal du 14 au 19 août 2012. Le comité des droits des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT) de la FTQ s'associe à cet événement pour souligner les gains obtenus et les luttes à poursuivre pour protéger les droits fondamentaux bafoués de façon quotidienne.

Le comité profitera de la journée communautaire du 18 août pour rencontrer les personnes présentes et échanger avec elles sur les enjeux qui préoccupent la FTQ et il invite les lecteurs du *Monde ouvrier* à participer au défilé du 19 août dans le centre-ville de Montréal et à poursuivre une tradition entamée en 1979. Cet événement a pour objectifs de mobiliser, d'éduquer et d'amuser. Pour plus de renseignements: www.fiertemontrealpride.com/

La FTQ a souligné la Journée internationale contre l'homophobie

Le 17 mai, le comité des droits GLBT de la FTQ s'est associé à la Fondation Émergence pour promouvoir et souligner la Journée internationale contre l'homophobie, sur le thème *Au travail, la diversité sexuelle, ça rapporte!*

Peu importe la forme de discrimination en milieu de travail, elle coûte cher économiquement, mais surtout humainement. Le harcèlement psychologique, les maladies mentales, l'intimidation et les maladies professionnelles psychologiques sont autant d'effets néfastes résultant de la discrimination. Les recherches tendent à démontrer que l'homophobie en milieu de travail peut contribuer à diminuer la productivité et à fragiliser les personnes issues des minorités sexuelles et à ralentir leur pleine capacité à s'épanouir. Cette année, la campagne a mis en valeur les aspects positifs de la diversité sexuelle dans les milieux de travail, de même que ses bienfaits. Tous les milieux de travail sont concernés par cette réalité.

L'ASSOMPTION

Électrolux, Mabe et Aveos, même combat

À L'OCCASION DU 1^{er} MAI, LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES D'ÉLECTROLUX, DE MABE ET D'AVEOS SE SONT RÉUNIS POUR DÉNONCER LES FERMETURES D'USINES.

Réal Richard, le président de la FTQ Laurentides-Lanau-dièrre, estime qu'il est urgent d'adopter des lois efficaces afin de protéger les droits des travailleurs, lors de fermeture ou de délocalisation d'usines.



Chez Électrolux, les travailleuses et les travailleurs ont pu obtenir une formation et un reclassement rapides. Leur expérience a d'ailleurs inspiré le plan d'action syndical chez Mabe. À Aveos, les licenciés livrent une bataille qui se heurte à l'idéologie néolibérale du gouvernement Harper. Des représentants des trois syndicats ont lancé un appel à la solidarité et les représentants présents du Bloc Québécois, du Nouveau Parti démocratique et du Parti Québécois ont dit avoir bien entendu l'appel.

Daniel Boyer, le secrétaire général de la FTQ, a rappelé qu'à la FTQ personne ne baissait les bras et qu'on travaillait d'arrache-pied pour contrer les fermetures d'entreprises.

COUPURES BUDGÉTAIRES DU FÉDÉRAL

L'avenir de la solidarité syndicale internationale en jeu

ÉVÉNEMENT RARE ET SYMPATHIQUE, LA FTQ A ÉTÉ VUE À LA TÉLÉVISION EN CÔTE D'IVOIRE LE 26 MARS DERNIER, ALORS QU'ELLE COORGANISAIT UN SÉMINAIRE SUR L'UNITÉ D'ACTION SYNDICALE DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST. C'ÉTAIT UNE DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LA PROGRAMMATION INTERNATIONALE DE LA FTQ POUR 2012.

Depuis plus de 20 ans, la FTQ et ses syndicats affiliés soutiennent des activités visant à renforcer les capacités des syndicats d'Afrique francophone, dans le but, notamment, d'améliorer la connaissance des droits élémentaires des personnes ou encore de promouvoir l'égalité entre les sexes. Par exemple, depuis quelque temps, le mouvement syndical africain a pris conscience de l'importance de refaire l'unité en son sein. Plusieurs pays comptent officiellement plusieurs dizaines de centrales syndicales. Impossible dans ce contexte d'exercer un réel rapport de force collectif... à moins de travailler sérieusement à refaire l'unité du mouvement. C'est donc à cet immense défi que la FTQ et ses syndicats affiliés

ont décidé d'apporter leur contribution. D'une durée de quatre jours, le séminaire tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire rassemblait des dirigeants des principales centrales syndicales du Togo, du Niger et du pays hôte.

Onde de choc

L'année 2012 est une année chargée et déterminante pour la suite de nos activités de solidarité internationale. C'est en effet en septembre prochain que prend fin l'entente de soutien signée en 2007 entre les syndicats canadiens et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La fin de cet appui financier provoque déjà une onde de choc dans le milieu syndical et de la coopération internationale partout au Canada puisqu'avec les conservateurs de Harper au pouvoir et les transformations qu'ils ont imposées aux programmes de l'ACDI, l'avenir du partenariat entre les syndicats canadiens et cette importante agence semble très incertain.

Chose certaine, les aléas de la politique fédérale n'affecteront pas notre volonté de continuer à développer nos relations avec nos partenaires africains, haïtiens, d'Europe, d'Amérique latine



et d'ailleurs. À la mondialisation économique et financière, qui déstabilise profondément l'équilibre des forces entre travailleurs, travailleuses et employeurs, nous avons choisi de répondre par une mondialisation de nos solidarités. Celle-ci ne peut être le résultat que de relations de confiance qui se construisent au fil des projets communs et des gestes concrets.

Mondialiser la solidarité

C'est pourquoi la FTQ et ses syndicats affiliés s'engagent, en 2012, dans une réflexion stratégique sur les meilleures façons de continuer notre travail de solidarité avec nos confrères et consœurs du reste du monde, avec ou sans le soutien financier de l'ACDI.

Une journée FTQ de réflexion sur la solidarité syndicale internationale aura lieu en septembre prochain. Les inscriptions sont ouvertes: communiquez avec Chantal Bertrand au 514 383-8000 ou à cbertrand@ftq.qc.ca.

CHAPEAU, LES FILLES!

Merci à vous toutes et tous!

En mars et avril derniers se tenaient les cérémonies régionales du concours *Chapeau, les filles!* qui encourage la diversification des choix de carrières pour les femmes. Depuis 1998, la FTQ contribue à cette initiative du ministère de l'Éducation à titre de partenaire et commanditaire.

Chaque année, plusieurs militantes et militants représentent la FTQ aux diverses cérémonies régionales de remise de prix et l'une de ses vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ participe au gala de clôture du concours en mai.

La FTQ tient à remercier très sincèrement toutes ces personnes pour leur disponibilité et leur engagement.



Louise Mercier, vice-présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, remet deux prix *Chapeau, les filles!* à Suzie Lavoie et Véronique Émond et un prix *Excelle Science* à Julie Perras.

Du fond du ♥, un gros merci!

Des remerciements sont particulièrement adressés à: Dominique Couture, vice-présidente, Conseil régional FTQ et comité de la condition féminine FTQ (Québec et Chaudière-Appalaches); Johanne Deschamps, conseillère politique FTQ (Montréal); Lison Dufour, directrice, zone Rimouski, Conseil régional FTQ (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); Réjean Girard, président, Conseil régional FTQ (Côte-Nord); Serge Girard, conseiller régional FTQ (Montréal); Alain Harrisson, conseiller régional FTQ (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); Claudette Lacelle, militante (FTQ Laurentides-Lanau-dièrre); Manon Lupien, comité de la condition féminine FTQ (Mauricie-Centre-du-Québec); Marcelle Perron, vice-présidente représentant les femmes de la FTQ (Saguenay-Lac-St-Jean); Donald Roy, président, Conseil régional FTQ (Outaouais); Robert Roy, président, Conseil régional FTQ (Côte-Nord).

JEU-QUESTIONNAIRE

À l'occasion du colloque de la FTQ sur les ressources naturelles, *Le Monde ouvrier* soumet à ses lecteurs et lectrices un jeu-questionnaire dans lequel on peut vérifier ses connaissances en la matière. Toutes les explications se trouvent dans le document de soutien au colloque et les réponses, ci-dessous.

1. Position de la FTQ

« La province de Québec possède des ressources naturelles inestimables qui constituent la plus grande richesse de sa population. Ces ressources et ces richesses appartiennent de droit, et en premier lieu, aux citoyens de cette province. Il est normal qu'étant au départ notre propriété commune, elles soient exploitées d'abord en vue du bien commun.

La FTQ croit donc que [...] tous] doivent en tirer des avantages économiques de nature à relever leur standard de vie, à leur assurer la sécurité sociale, le plein emploi, l'éducation gratuite, ainsi que des dégrèvements fiscaux proportionnés à leur [revenu]... »

La FTQ estimait également qu'une part importante

des profits devait rester entre les mains de la population du Québec.

En quelle année *Le Monde ouvrier* a-t-il publié cette position de la FTQ sur les ressources naturelles ?

- a 1957
- b 1977
- c 1997

2. Au Québec, les emplois sont répartis dans quatre grands secteurs. Répartissez l'ordre d'importance de chacun des secteurs

1 = le plus important, 4 = le moins important

- a Secteur primaire (agriculture et ressources naturelles)
- b Fabrication
- c Services
- d Construction

3. En 2000, le secteur de la forêt comptait au Québec plus de 90 000 emplois. Dix ans plus tard, en 2009, il en comptait combien ?

- a 82 000
- b 73 000
- c 65 000

4. Placez, en ordre d'importance, les principaux producteurs d'hydroélectricité au monde.

1 = le plus important
4 = le moins important

- a États-Unis
- b Chine
- c Québec
- d Brésil

5. Comme le Québec ne produit aucun combustible fossile, il importe du pétrole et du gaz naturel pour répondre à ses besoins. Cochez l'endroit où le Québec s'approvisionne le plus.

- a Arabie
- b Algérie
- c Alberta
- d États-Unis

6. Le Plan Nord, tel que présenté par le gouvernement Charest, vise quel pourcentage du territoire québécois ?

- a 20 %
- b 35 %
- c 50 %
- d 70 %

7. Le Fonds pétrolier norvégien a été mis sur pied en 1990. Ce fonds est alimenté par les revenus générés par les impôts, les permis d'exploitation, de gisement et d'exploration, les exportations et les participations dans des sociétés liées au pétrole. À quoi sert ce fonds ?

- a À réinvestir dans l'exploitation des richesses naturelles
- b À soutenir les coûts de la retraite et le versement des prestations
- c À réduire la dette du pays

8. Entre 2002 et 2008, la valeur de production de certaines entreprises minières du Québec s'est élevée à 12,9 milliards de dollars. Combien de dollars ces entreprises ont-elles versé en redevances au gouvernement du Québec ?

- a 259 millions
- b 1,290 milliard
- c 2,676 milliards

9. Placez en ordre, du plus coûteux au moins coûteux, les moyens de transport ci-dessous, en consommation de carburant ?

1 = le plus coûteux
4 = le moins coûteux

- a Train
- b Camion
- c Bateau
- d Avion

10. Que veut dire l'acronyme BAPE ?

- a Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- b Bureau des associations pétrolières et énergétiques
- c Board of Activists against Petroleum Energy



RÉPONSES AU JEU-QUESTIONNAIRE ET RÉFÉRENCES AUX PAGES DU DOCUMENT

1. a) 1957. Comme quoi il ne faut pas baisser les bras et continuer à diffuser notre position. (page 3)

2. c) b) d) a). C'est dans les services que le Québec compte le plus grand nombre d'emplois, suivis par la fabrication, la construction et le secteur primaire (agriculture, ressources naturelles et énergétiques). Toutefois, le secteur des ressources naturelles (énergie, forêt et mines) totalise 40 % des exportations totales du Québec. (page 14)

3. c) 65 000. Compte tenu du contexte économique diffi-

cile des dernières années, le secteur de la forêt a connu une baisse importante de 30 % des emplois entre 2000 et 2009. (page 18)

4. b) d) a) c). Le Québec est le quatrième producteur mondial d'hydroélectricité, derrière la Chine, le Brésil et les États-Unis. Le Québec se distingue par la prépondérance de l'énergie verte, qui compte pour 47 % de l'énergie consommée au Québec. (page 21)

5. b). Contrairement à ce que plusieurs pensent, ce n'est pas au Moyen-Orient que le

Québec s'approvisionne, ni chez son voisin du Sud, les États-Unis, ni chez son voisin à l'ouest, l'Alberta. C'est en Algérie. (page 24)

6. d). Le Plan Nord vise 70 % du territoire québécois, soit 1,2 million de kilomètres carrés. Il touche une population de 120 000 personnes, dont 33 000 autochtones. (page 38)

7. b). Pour mieux répondre à sa nature, le Fonds pétrolier norvégien a été rebaptisé en 2006 Government Pension Fund Global. Il occupe la deuxième place

parmi les fonds souverains, avec 611 milliards de dollars d'actifs. (page 54)

8. a). C'est le vérificateur général qui a mis en lumière la faiblesse des redevances payées par les entreprises minières. Entre 2002 et 2008, outre quatorze entreprises qui n'avaient versé aucune redevance, les autres n'avaient versé que 259 millions de dollars. En 2011, le gouvernement du Québec a augmenté le taux des redevances, ce qui a alors rapporté 305 millions de dollars en 2010-2011. Les redevances

sont calculées sur les profits plutôt que sur la valeur de production. (page 59)

9. d) b) a) c). Avec 5 litres de carburant, une tonne de marchandises peut parcourir les distances suivantes : 500 km par bateau, 333 km par train, 100 km par camion et 7 km par avion. (page 113)

10. a). La FTQ soutient le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) afin que les trois aspects du développement durable (économique, social et environnemental) y soient traités. (pages 128-129)

À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MAI-JUIN 2012

NANOPARTICULES

Nouveaux risques pour les travailleurs et les travailleuses... ou opportunité d'emplois ?

UNE NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EST DÉJÀ AMORCÉE: CELLE DES NANOTECHNOLOGIES. ON Y EXPLOITE LES PROPRIÉTÉS RADICALEMENT NOUVELLES DES NANOPARTICULES, CES PARTICULES EXTRÊMEMENT PETITES, DE L'ORDRE DU MILLIARDIÈME DE MÈTRE ET QUI ONT UN COMPORTEMENT TOTALEMENT DIFFÉRENT DU MÊME PRODUIT À PLUS GRANDE TAILLE.

Par exemple, les nanotubes de carbone sont cent fois plus forts que l'acier, mais six fois plus légers. Pour mieux illustrer les dimensions de ces particules, un nanomètre se compare à un mètre de la même manière que le diamètre d'une pièce de 10 cents se compare à celui de la terre.

1 500 produits de consommation

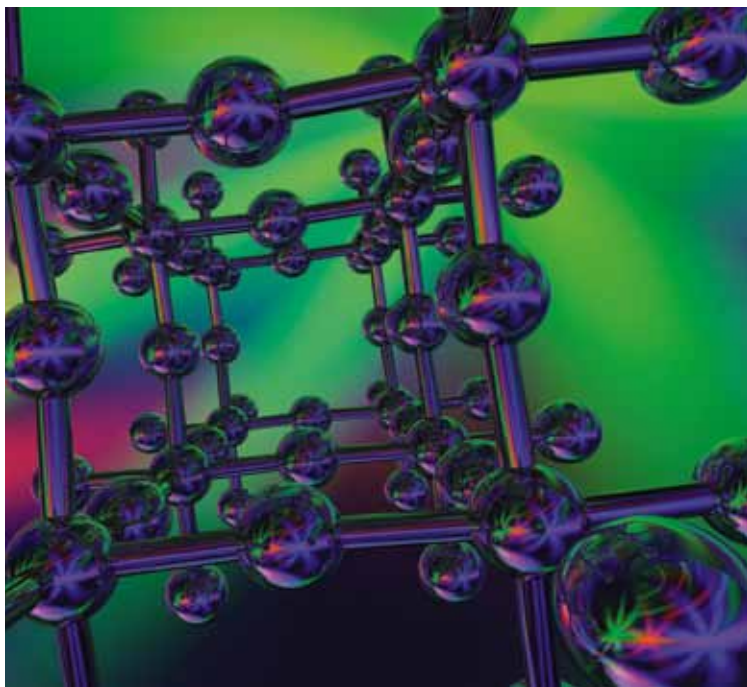
On retrouve déjà des nanoparticules dans plus de 1 500 produits de consommation: crèmes solaires et cosmétiques, peintures et vernis, articles de sport, emballages, additifs alimentaires, vêtements, chaussures, etc. La valeur de ces produits devrait dépasser les trois mille milliards de dollars dès 2015 et procurer du travail à plus de deux millions de personnes. Dans quelques années, on en retrouvera partout, dans le domaine de l'électronique jusqu'à la chimie, en passant par l'énergie, le textile, la communication, le diagnostic

et le traitement médical, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces nanoparticules présentent-elles un nouveau danger pour la santé des travailleurs et des travailleuses? L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) étudie cette question depuis plusieurs années. Il faut par contre comprendre que le développement de nouveaux produits impliquant des nanoparticules se fait beaucoup plus rapidement que les études portant sur la toxicité de ces produits.

Toxicité

Les études disponibles permettent de démontrer qu'à masse égale, certaines nanoparticules sont plus toxiques que les particules de plus grandes dimensions et de même composition chimique. Différents effets toxiques ont été décelés, notamment au niveau pulmonaire, qui est la principale voie d'exposition en milieu de travail.



Les mécanismes impliqués ne sont pas encore complètement maîtrisés. Néanmoins, on sait déjà que la façon usuelle de relier en laboratoire l'exposition à un effet toxique – fondée sur la masse du produit auquel on expose des animaux – ne permet pas de bien expliquer les résultats obtenus avec les nanoparticules. En effet, ce n'est pas la masse, mais plutôt le nombre de particules, leur surface et leur dimension qui conduisent à des interactions et des comportements particuliers avec les cellules de l'organisme. Par contre, certaines particules n'ont aucun effet spécifique relatif à leur taille et dans certains

cas, c'est le contraire, on obtient la même toxicité, qu'il s'agisse de nanoparticules ou de particules de plus grande taille.

Trop tôt pour conclure

Il faut se rappeler que le risque est fonction non seulement de la toxicité, mais également du niveau d'exposition. Sans exposition, le risque est minimal. Que connaît-on du degré d'exposition des travailleuses et des travailleurs québécois? Presque rien. En fait, l'étude du niveau de contamination de certains milieux de travail par les nanoparticules en est à ses débuts. Les quelques résultats obtenus suggèrent

de très faibles niveaux d'exposition, mais seulement quelques usines ont été évaluées. Il est donc trop tôt pour conclure.

Que préconise l'IRSST dans un tel contexte? Si le risque peut être quantifié et que l'on connaît la toxicité et le niveau d'exposition, on utilise une approche conventionnelle d'hygiène industrielle pour maîtriser le risque. Si on ne peut pas quantifier le risque, ce qui est le cas dans la grande majorité des situations, on préconise une approche de précaution, c'est-à-dire qu'on s'organise pour minimiser l'exposition du travailleur.

Un guide de bonnes pratiques a été publié et les recommandations ont déjà été implantées dans différents centres de recherche et dans certaines entreprises au Québec. Les travaux se poursuivent afin d'identifier et de soutenir l'ensemble des milieux de travail afin de favoriser le développement sécuritaire des nanotechnologies au Québec, puisque ces dernières représentent un important vecteur de croissance économique et que le Québec a avantage à occuper sa part du marché, ce qui conduira notamment à la création de nombreux emplois dans un secteur de pointe.

PUBLICATION DU CTC

Guide pour faire enquête sur la négligence criminelle par les entreprises



Deux étudiants en droit de l'Université d'Ottawa ont rédigé – pour le compte du Congrès du travail du Canada (CTC) – un guide pour marquer le 20^e anniversaire de l'explosion à la mine Westray et le 8^e anniversaire de l'adoption des amendements au Code criminel pour faire enquête sur la négligence criminelle par les entreprises lors de blessures sérieuses et de décès au travail.

Le livret, intitulé *Une infraction en vertu du Code criminel/Les décès et accidents au travail* contient des données qui ont été compilées d'après des recherches et des conseils obtenus auprès de policiers et policières, de procureurs, d'avocats et d'avocates et de représentants et représentantes des travailleurs et travailleuses en matière de santé et de sécurité.

On retrouve aussi dans le guide des réponses à de nombreuses questions d'ordre général, telles que :

- ▼ Qu'est-ce que la négligence criminelle des entreprises?
- ▼ Pourquoi les amendements sur la négligence criminelle des entreprises sont-ils importants?
- ▼ Quels ont été les effets de ces amendements et sur qui les ont-ils eus?
- ▼ Comment les morts au travail font-ils l'objet de la couverture médiatique et de l'intérêt du public?

Le livret aborde également le rôle des services de

police et la manière avec laquelle une enquête criminelle doit être menée en vertu de la loi C-45.

Les dispositions appropriées du Code criminel sont aussi énumérées en annexe de ce petit guide d'une quinzaine de pages, que vous pouvez télécharger ou consulter en ligne à <http://www.congresdutravail.ca/sites/default/files/deces-et-accidents-au-travail-fr.pdf>

Le Monde ouvrier reviendra sur cette publication dans sa prochaine livraison.

Qu'on se le dise

DOUCE À L'OREILLE...

La musique peut faire très mal!

UN NOMBRE CROISSANT DE MUSICIENS, DE FORMATION CLASSIQUE OU NON, SOUFFRENT DE DÉFICIENCE AUDITIVE, D'ACOUPHÈNES, D'HYPHOU D'HYPERACOUSIE, CE QUI PEUT CONSIDÉRABLEMENT AFFECTER LEUR VIE PROFESSIONNELLE, MAIS AUSSI LEUR VIE DE TOUS LES JOURS. ON COMPTE LES PROBLÈMES CHEZ PRÈS DE 60 % DES MUSICIENS CLASSIQUES ET DE 30 % CHEZ LES MUSICIENS POP OU ROCK.

Ces problèmes sont souvent reconnus comme tels dans le milieu industriel et sont généralement couverts par le régime de santé et de sécurité du travail. Mais pas chez les musiciens.

Pourtant, ils sont tous, sans exception, exposés aux risques de la surdité. Une étude finnoise¹ effectuée parmi les musiciens de musique classique estime qu'au moins 15 % d'entre eux souffrent d'acouphènes permanents. Dans la population en général, ce pourcentage n'est que de 2 %.

Près de 50 % des musiciens et des musiciennes de musique classique souffrent d'hyperacousie ou d'hypersensibilité de l'ouïe à certaines fréquences. Autrement dit, ils entendent certains bruits spécifiques comme s'ils étaient très forts, alors que les personnes qui entendent normalement ne sont aucunement gênées par ces mêmes bruits.

Qui dit surdité dit stress

À très forte majorité, les musiciens et les musiciennes trouvent leur travail stressant. Selon la même étude, les personnes qui souffrent de troubles auditifs sont trois fois plus susceptibles de souffrir de stress, cinq fois plus dans le cas d'acouphènes et neuf fois plus dans celui d'hyperacousie.

Il faut dire que les musiciens sont exposés à des niveaux de bruit élevés durant cinq à six heures par jour. Le tableau ci-contre montre les niveaux sonores des principaux instruments et genres de musique. Rappelons que la réglementation québécoise tolère jusqu'à 90dBA/8 heures, alors que pour l'Organisation mondiale de la santé, le seuil sécuritaire est à 75 dBA/8 heures.

On constate à la lecture du tableau qu'à l'exception de la

musique de chambre dans un petit auditorium, tous les instruments et genres de musique génèrent un niveau de décibels supérieur à 75 dBA.

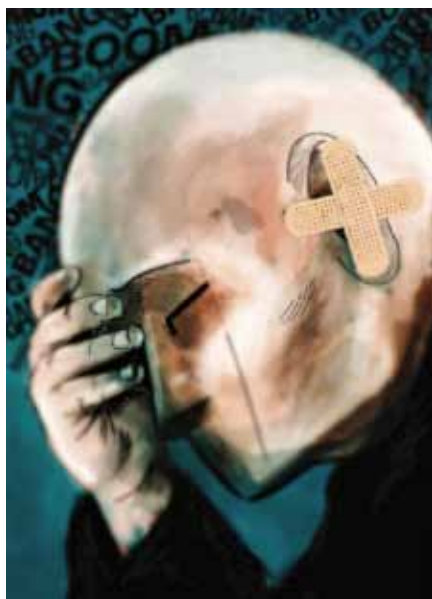
Dans un concert, les niveaux sonores dépassent presque à coup sûr les 110 décibels et peuvent attendre un pic de 150 décibels, comme c'est le cas dans certains concerts rock.

La flûte rend malade!

Alors que la musique peut être si douce à notre oreille, elle peut rendre malades ceux et celles qui la jouent. C'est ce qui arrive lorsqu'une flûte, un violon ou une clarinette dépassent les 100 décibels.

Si les niveaux de bruit ne peuvent être diminués, il faudrait que des protections auditives soient disponibles et que des tests auditifs soient régulièrement appliqués afin de préserver la santé auditive des musiciens et des musiciennes. Cela devrait être une norme minimale!

Moins d'un musicien sur quatre faisant partie de l'étude finnoise utilisait des protections auditives même si 70 pour cent d'entre eux se sentaient concernés par leur capacité auditive. Encore aujourd'hui, ils sont trop nombreux à croire que la musique ne peut pas entraîner de lésions auditives. Bien que des protections auditives soient spécialement conçues pour les musiciens, la plupart d'entre eux les trouvent inconfortables, difficiles à utiliser ou à ajuster.



Pourtant, les témoignages de trois jeunes musiciens, dans le dernier numéro d'extraite de la *Revue de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec* rendent compte du bienfait que leur a procuré un filtre auditif correspondant à leur besoin spécifique. Tant, et si bien, qu'ils ne peuvent plus maintenant s'en passer, même si cela ne règle pas vraiment le problème.

Sensibiliser : une priorité

Plusieurs s'étonneront sans doute de constater que les musiciens et les musiciennes ne sont pas couverts par la Loi sur la santé et la sécurité du travail. À la Guilde, et à la FTQ, nous y travaillons.

Entre-temps, il faut que ces travailleurs et ces travailleuses de la musique, qui nous font tant de bien, soient sensibilisés dès leur jeune âge afin qu'ils puissent protéger leurs oreilles comme la « prunelle de leurs yeux ».

Mais la solution réside évidemment dans le fait que les normes de sécurité auditive soient appliquées et respectées dans le milieu de la musique.

Musique de chambre	75- 85 dB
Violoncelle	82- 92
Violon	84-103
Flûte	85-111
Piccolo	95-112
Clarinette	92-10
Trombone	85-114
Musique symphonique	120-137
Rock (pic)	150

1. Source : Effects of Noise on Classical Musicians, Finnish Institute of Occupational Health, Tampere University Hospital, Finland, Magazine 8, European Agency for Safety and Health at Work.

Le Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ est sur Facebook!



Cliquez sur J'AIME pour obtenir de l'information pratique en matière de santé et de la sécurité du travail.

www.facebook.com/SanteseuriteFTQ



Le côté noir des emplois verts

Nous serions tentés de penser que les emplois de l'économie verte sont des emplois qui ne comportent pas de risques pour les personnes qui les occupent. La réalité est tout autre. Bien que ces emplois aient un effet bénéfique pour l'environnement, on ne peut automatiquement en dire autant du point de vue de la santé et de la sécurité du travail.

On n'a qu'à penser au recyclage : il ne fait aucun doute que c'est bon pour l'environnement, mais ceux et celles qui s'en occupent sont exposés à des substances dangereuses, des agents pathogènes et autres dangers. Dans le cas du recyclage des déchets électroniques, la situation est encore pire. Une grande partie des opérations est effectuée dans des pays en voie de développement, où les normes de sécurité sont souvent inexistantes ou peu respectées.

Pour ce qui est de la production de biens dits « verts », c'est le même constat. Au Danemark, deux rapports d'inspection du travail soulignent les lacunes du plus grand fabricant de pales d'éoliennes au monde. Les résines de polymère utilisées pour fabriquer ces pales contiennent de 25 à 50 % de styrène, un cancérigène suspecté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les travailleurs malades se plaignent de problèmes respiratoires, de pertes de mémoire, de diarrhées et d'autres symptômes. Entre 2000 et 2010, les services d'inspection danois sont intervenus 52 fois chez ce fabricant – qui a des installations au Canada – et 323 plaintes ont été déposées à l'organisme en lien avec les maladies professionnelles.

Le remplacement de produits nocifs pour l'environnement par des produits plus « verts » pose aussi parfois problème pour les travailleurs et les travailleuses. Par exemple, la substitution de certaines familles de solvants par d'autres moins nocifs pour l'environnement a l'effet pervers d'accroître les risques de lésions hépatiques ou rénales.

Nous sommes donc confrontés à un double défi : celui de protéger l'environnement, tout en s'assurant de le faire dans le respect du droit fondamental de travailler, sans y laisser sa vie.

Le Bureau international du travail (BIT) a publié le 28 avril dernier, un document qui a pour titre *Promouvoir la sécurité et la santé dans une économie verte*, qu'on peut trouver facilement via Google.

La sécurité à la retraite, l'affaire de tous et toutes !

SOUS UN FEU ROULANT D'EXPERTS ET DE MILITANTS, LES QUELQUE 400 PERSONNES PARTICIPANT AU SÉMINAIRE ANNUEL SUR LA RETRAITE EN AVRIL DERNIER ONT APPRIS QUE NOTRE SÉCURITÉ À LA RETRAITE EST COMPROMISE, À MOINS QUE L'ON CHANGE RADICALEMENT DE CAP ET IL FAUDRA PAYER PLUS!

Le loup dans la bergerie

Le portrait n'est pas rose. À côté du succès des Métallos de Rio Tinto Fer et Titane de la Côte-Nord qui ont résisté farouchement et ont conservé leur régime à prestations déterminées, de nombreux syndicats ont subi des pertes importantes: indexation, clauses «orphelin», transformation du régime à prestations en régime à cotisations.

Le budget Bachand en rajoute avec le RVER, le régime volontaire d'épargne-retraite, une solution individuelle pour les entreprises qui n'offrent pas de régime de retraite. Toutefois, ni l'employeur, ni le travailleur ne sont tenus d'y contribuer! Option coûteuse et inefficace, le RVER transfère le coût et le risque vers les personnes au travail et à la retraite. À cause des frais de gestion élevés (2%), c'est un véritable cadeau au secteur financier!

Des régimes de qualité pour les générations futures

Selon l'actuaire Jean Belleville, nous vivons plus vieux et les rendements sur les marchés financiers sont plus bas et nos régimes n'ont pas prévu de réserves suffisantes. Voilà pourquoi le



L'un des invités au séminaire, Georges Langis, actuaire en chef du Régime de rentes du Québec.

financement de nos régimes de retraite est inadéquat.

Pour éviter de pelleter le problème aux générations futures, il propose de financer à l'avance des marges de sécurité et de revoir la structure de nos régimes de retraite. Comment? Il explique que plusieurs avenues ont déjà été évoquées, comme l'augmentation des cotisations ou le relèvement volontaire de l'âge de la retraite. Dans les faits, chaque syndicat doit faire l'exercice d'évaluer ce qui peut assurer la pérennité du régime de leurs membres.

La clé: l'amélioration des régimes publics

Pour une retraite à l'abri des soucis, l'amélioration du Régime de rentes du Québec (RRQ) pour couvrir 50% du salaire (jusqu'à 66 000 \$) est économique et équitable. Avec des frais de gestion de 0,6% seulement pour un même niveau de cotisation, le RRQ offrirait une rente de 46% supérieure à celle qu'on pourrait retirer d'un

RVER! Et cela, dans le respect de l'équité intergénérationnelle et dans un esprit de solidarité sociale, tout en réduisant la pression sur les régimes complémentaires de retraite.

Avec son régime de retraite par financement salarial à prestations déterminées, la FTQ offre par ailleurs une option intéressante aux groupes syndiqués qui n'ont pas de régime de retraite. La rente est garantie et les cotisations de l'employeur sont fixes et négociées. Par contre, le solde du coût ainsi que le déficit sont à la charge des participantes et des participants actifs.

À se rappeler également: le REER du Fonds de solidarité offre un complément de revenus pour la retraite à coût moindre, grâce aux réductions d'impôts. Les frais d'administration de 1,5% placent le Fonds parmi les gestionnaires les plus performants au Québec.

La bataille n'est pas gagnée. Par solidarité et équité entre les générations, il faudra mobiliser nos membres et les informer davantage sur les enjeux des régimes de retraite. Et il faudra s'assurer de répartir l'effort et le risque équitablement entre les employeurs et les travailleurs.



La Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) et la FTQ ont convenu d'un protocole qui assurera une plus grande visibilité aux regroupements de personnes retraitées issus de nos syndicats et de nos conseils régionaux. La FSRQ vise à défendre les droits des personnes à la retraite et à leur permettre de participer aux activités et aux mobilisations de la FTQ.

Sur la photo: Yvon C. Rivard, Michel Arsenault, Claude Parent et Daniel Boyer

Le SCFP lance une campagne sur les caisses de retraite

« C'EST FACILE DE DIRE N'IMPORTE QUOI SUR LE DÉFICIT DE CERTAINES CAISSES DE RETRAITE. C'EST UNE QUESTION COMPLEXE... LES TRAVAILLEURS SE SONT PAYÉ CES RÉGIMES. ILS L'ONT FAIT PARCE QUE LES RENTES DU QUÉBEC SONT INSUFFISANTES. » PENDANT LE MOIS DE MAI, DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ENTENDRONT CE MESSAGE À LA RADIO DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC.

Le SCFP lance une campagne destinée au grand public pour démystifier les régimes complémentaires de retraite. La campagne explique la raison d'être de ces caisses et comment elles sont financées. On y souligne qu'il faut s'attaquer au problème de base: les régimes publics ne suffisent pas à assurer une retraite décente à tous les Québécois et à toutes les Québécoises.

Le message explique qu'il faut « améliorer le Régime de rentes du Québec pour assurer une meilleure retraite pour tous et à bien meilleur coût... »

À sa retraite, un homme qui bénéficie uniquement des régimes publics reçoit en moyenne 12 700 \$ par année. Pour une femme, c'est encore moins, soit environ 10 200 \$. C'est bien en dessous du seuil de pauvreté.

La question du financement de la retraite est un enjeu social de première importance et c'est pourquoi le mouvement syndical en fait le combat de l'heure.

La campagne du SCFP s'inscrit dans le cadre des décisions prises en février par le syndicat lors d'une rencontre extraordinaire ainsi que des discussions du dernier séminaire de la FTQ sur la retraite, en avril dernier. (Voir *Le Monde ouvrier* de mars-avril dernier.)

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ DISCUTE

Les délégués et les déléguées du Conseil général de la FTQ étaient appelés à se réunir le 30 mai afin de discuter, notamment, de la plateforme de leurs revendications en vue de la tenue des élections provinciales.

Rappelons que le bureau de direction de la FTQ a ciblé

quatre priorités qui seront au cœur de cette plateforme:

- ▼ améliorations à apporter au Régime de rentes du Québec;
- ▼ préservation de nos services publics;
- ▼ défense des droits du travail;
- ▼ enjeux du Plan Nord.

Des rapports ont aussi été présentés sur divers sujets à la délégation, dont la Biennale des femmes, la promotion du français comme langue de travail, le protocole du service postal.

Comme à l'habitude, les dirigeants ont fait état des événements récents, dont la lutte étudiante et des porte-parole syndicaux ont informé le Conseil général des conflits en cours.

Activité à surveiller

Le Forum mondial de la langue française aura lieu du 2 au 6 juillet 2012 à Québec. La FTQ participera à l'événement.



ZELLERS

TARGET, un autre Walmart?



Les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) viennent de lancer une campagne pour appuyer les employés des magasins Zellers qui perdront leur emploi avec l'arrivée du géant américain Target.

L'entreprise achètera 220 Zellers au Canada, dont 35 au Québec. Target prétend qu'elle n'a aucune obligation de garder les 5 000 employés du Québec. Elle demande à Zellers de mettre à pied ces salariés et invite du même coup ces derniers à poser leur candidature pour le même emploi, au même endroit, avec la même clientèle et la même marchandise. L'astuce? Recommencer à zéro, au bas de l'échelle, sans droits ni avantages, avec perte d'ancienneté...

Une pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale (pétition 2979). Visitez le site www.targetnosdroits.ca et cliquez « j'aime » sur la page Facebook du *Groupe d'appui des employés des Zellers*, www.facebook.com/targetnosdroits.



DANIEL MALLETTTE

BRISEURS DE GRÈVE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SEPT-ÎLES

Dans un rapport publié le 13 avril dernier, le ministère du Travail a confirmé que la Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles et le Mouvement Desjardins emploient illégalement des travailleuses et des travailleurs de remplacement dans cette ville. Plusieurs dizaines de violations de la Loi anti-briseurs de grève ont été recensées par l'enquêteur du Ministère depuis le 9 mars, premier jour du conflit.

Le rapport du Ministère indique que cinq employés non syndiqués ainsi qu'un sous-traitant s'occupaient de façon systématique des guichets automatiques, un travail qu'effectuaient les employés syndiqués de la Caisse. Ce rapport a été présenté le 24 mai par le Syndicat des Métallos à la Commission des relations du travail afin que l'employeur se conforme à la Loi.

Les 33 employés de cette Caisse sont en grève depuis le 9 mars. Des rencontres avec un conciliateur ont eu lieu le 16 avril et le 3 mai, mais depuis, peu de progrès ont été notés à la table de négociation.

ASSURANCE-EMPLOI NON au tribunal de la sécurité sociale !



MICHEL GIBOUX

C'est en compagnie du Bloc Québécois et du Nouveau Parti démocratique que les quatre centrales syndicales du Québec (FTQ, CSQ, CSN, CSD) ont dénoncé le 11 mai dernier le projet de loi C-38, le fameux projet de 450 pages qu'Ottawa s'appropriait, au moment

d'écrire ces lignes, à adopter sous bâillon. Le projet couvre une soixantaine de législations, dont celle touchant les mécanismes d'appel à l'assurance-emploi et introduisant l'obligation, pour les prestataires, d'accepter des emplois moins qualifiés et moins bien rémunérés. Le motif : faire des économies.

Comment un gouvernement peut-il invoquer un tel prétexte, alors qu'il ne verse plus un seul sou pour financer le régime d'assurance-emploi ? Ce sont les employés et les employeurs exclusivement qui le financent. L'abolition des mécanismes actuels et leur remplacement par un tribunal de la sécurité sociale provoqueront davantage de retards, décourageront les contestations et priveront chômeurs et chômeuses de leurs prestations. En plus des causes liées à l'assurance-emploi, le nouveau tribunal devra s'occuper de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pension du Canada. Non seulement le projet de loi ajoute-t-il au fardeau de tâches, il diminue le nombre de personnes responsables. Les 83 présidents des tribunaux d'appel actuels – dont 24 au Québec – verront leur nombre passer à 39.

L'intention du gouvernement est nettement dirigée contre les prestataires désireux de recourir aux mécanismes d'appel. Sinon, pourquoi changer une situation où l'on réussissait efficacement, annuellement, à traiter quelque 27 000 cas à un premier niveau et 2 300 autres, à un deuxième niveau ?

Poser la question c'est y répondre.

MEXIQUE Walmart prise sur le fait

La filiale de Walmart au Mexique est accusée d'avoir distribué 24 millions de dollars à des fonctionnaires pour obtenir des permis de construire et payer moins cher les taxes sur l'environnement. Cette pratique est en violation avec la loi anticorruption américaine et une enquête a été ouverte.

Tous les hauts responsables de Walmart aux États-Unis étaient au courant, semble-t-il, et ils auraient sciemment ignoré les preuves de malversation.

C'est ainsi que Playa del Carmen, lieu privilégié de vacanciers, a été victime d'une coupe de 30 000 mètres carrés de forêts protégées afin que l'entreprise puisse y construire un hypermarché.

Le ministère de la Justice des États-Unis pourrait saisir cette affaire au bond et en faire un cas exemplaire. Jugés coupables, les responsables pourraient être condamnés à cinq ans de prison.

Si le scandale donne de l'eau au moulin des syndicats qui se battent contre ce géant à travers le monde, il en donne également aux commerces qui sont écrasés par le géant.

Avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars au Mexique, Walmart ne paie que 0,2 % d'impôts sur ses bénéfices.



LYNN WATSON

RELANCE DE L'USINE DE LABEL-SUR-QUÉVILLON Les ex-travailleurs et travailleuses de Domtar approuvent unanimement le projet

Le 28 avril dernier, les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), anciennement employés de l'usine Domtar de Quévillon, ont unanimement appuyé le projet de relance de Fortress Paper et les conditions de travail à mettre en place. Le nouveau promoteur travaillera dorénavant dans un nouveau créneau de production, celui de la fabrication de rayonne à partir de la fibre de bois.

Depuis plusieurs mois déjà, ce projet mobilise bien des efforts afin de réussir à concierter tous les intervenants, à commencer par Domtar, l'ancien opérateur, le gouvernement du Québec et le syndicat. « Alors que l'usine était fermée depuis novembre 2005, c'est certain que la reprise des activités est une excellente nouvelle. C'est aussi la démonstration qu'il y a un avenir pour l'industrie papetière québécoise, si on investit dans la modernisation et l'adaptation de la machinerie en fonction des nouvelles utilisations de la fibre de bois », a commenté Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec.

Soulignons que la compagnie Fortress Paper exploite déjà l'ancienne usine Fraser, de Thurso, pour la production de pâte qui sert, là encore, à la fabrication de rayonne, un tissu en forte demande mondialement. À terme, l'entreprise de Quévillon devrait embaucher 300 travailleurs et travailleuses. Maintenant que cette importante étape est réalisée, ceux et celles qui ont accepté des emplois dans la nouvelle entreprise seront appelés à ratifier la nouvelle convention collective dans les prochaines semaines.



FTQ

Manifestation du 16 janvier 2006 en appui aux lockoutés de Domtar

LES MOTS QU'IL FAUT

Relocaliser

Néologisme assez souvent entendu à la radio, dans des phrases comme celle-ci : « il a fallu relocaliser un certain nombre de malades pendant l'incendie qui a endommagé une partie de l'hôpital. »

On emploie plutôt le verbe **délocaliser** si la nouvelle implantation se fait à l'étranger, **muter** en parlant d'un employé affecté à un autre poste, **reloger** s'il s'agit de donner un nouveau logement à quelqu'un.

Délocaliser

Action de déplacer une unité de production à l'étranger en vue d'une réduction des coûts d'exploitation. « La délocalisation de nombreuses entreprises québécoises du textile a entraîné une hausse du chômage. »

À lire dans ce numéro du *Monde ouvrier* :

- ▼ L'entrevue avec une technicienne des composantes chez Aveos qui entend **délocaliser** ses activités (page 5)
- ▼ L'article sur Bell dont les emplois québécois sont menacés par une **délocalisation** (page 12)

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 16 MAI 2012

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Rio Tinto Alcan	Alma	780	Métallos-9490	2012-01-01 (lock-out)
Caisse populaire de Sept-îles	Sept-Îles	33	Métallos-7065	2012-03-09 (grève)
Distribution M.G.F.	Rouyn-Noranda	5	TUAC-501	2012-04-16 (lock-out)

LA FTQ AU MONUMENT-NATIONAL



VICTOR DIAZ LAMICH

Le 7 avril dernier, Danielle Casara, secrétaire générale du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, représentait la FTQ à une reprise du *Moulin à paroles* et se joignait à une soixantaine de personnes de tous horizons pour prendre la parole autour du thème de la démocratie au Québec. En voici quelques extraits.

«... Nous sommes animés ici d'un même espoir, d'une même volonté, d'une même énergie, côte à côte dans cet événement qui nous rassemble dans la

défense de ce que nous avons de plus précieux, la liberté et la démocratie.

Le Monument-National ... est l'un des plus anciens foyers communautaires et culturels montréalais. Il a célébré le Québec comme nation d'expression française [et a connu] de nombreuses luttes dont celle [pour] l'obtention du droit de vote des femmes.

... Le Monument-National a traversé les rudes années de crises, il a survécu aux menaces répétées de démolition et il s'érige toujours en centre culturel diffuseur de création et de pensée libre.

Le Conseil régional que je dirige a le même âge que le Monument-National. Ensemble, nous avons connu la Révolution industrielle, nous avons contribué au développement social, économique et culturel de Montréal, nous avons soutenu à force de conviction, et chacun à notre manière, l'éducation populaire de plusieurs générations de travailleurs et travailleuses.

En tant que syndicaliste, j'aimerais dire que plus que jamais il nous faut ensemble veiller au grain.

Nous avons là, devant nous, les Harper, Charest et compagnie, qui sans relâche manipulent leurs pics de démolisseurs des droits culturels et linguistiques, des droits d'association, de négociation et de grève, des droits démocratiques...

Nous leur répondons qu'ils ne réussiront jamais à nous arracher les valeurs qui sont les nôtres, ni l'esprit qui nous habite, ni la couleur qui teinte nos actions. Nous nous distinguerons encore et toujours de ceux pour qui les mots **liberté** et **démocratie** ne veulent rien dire, et qui, tel un rouleau compresseur, veulent écraser les traces que nous avons laissées sur notre passage, du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Nous leur lançons : entendez-nous bien ! Ces traces sont indélébiles et guident déjà les pas des générations futures. Notre liberté, nous la rendrons visible par la force de la parole, des choix et des gestes des milliers et des millions d'hommes et de femmes qui font ce pays. Nous la révélerons par la force tranquille du nombre et de la mobilisation; par les combats quotidiens que nous mènerons, en alliance, qui nous permettront de cesser de se faire imposer les choix que d'autres font pour nous...

Danielle Casara a terminé en lisant ce poème de Michel van Schendel, en le dédiant au mouvement étudiant :

*Je vous parle d'un pays proche, le vôtre, cependant si lointain.
Un pays où les grèves imposées sont la pluie dans le brouillard.
Mais la pluie le transperce et la vue n'est levée que d'un manteau de corde.
Ce pays, ce brouillard, ce bazar, ce couteil à la trame givrée.
Nous apprenons, vous et moi, à y voir plus clair, à pas de grève.
La grève fait l'enfoui du coquillage
- et le met au jour, lumière de sable à pique-nez.
Le coquillage, la nacre, l'algue, pays d'une grève, la grève,
une autre grève, la trace des pas s'y voit aussi.*

Décès tragique d'un représentant syndical du SCEP

C'est dans un accident de véhicule tout-terrain que le conseiller syndical Daniel Larouche a perdu la vie, le 29 avril dernier, à Saint-Férréolles-Neiges. Le confrère Larouche occupait le poste de représentant national au sein du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) depuis près de 15 ans. C'est à l'usine Stadacona qu'il a commencé



à s'impliquer dans le mouvement syndical alors qu'il travaillait comme mécanicien. Il a par la suite occupé diverses fonctions syndicales dans la section locale 137 du SCEP avant de devenir représentant. La nouvelle de sa mort a durement affecté l'ensemble de ses collègues de travail. « Toutes nos pensées se tournent vers les membres de sa famille, dont sa femme et ses

enfants. En ces heures difficiles, nous leur transmettons nos sincères condoléances. C'est tout le SCEP qui est en deuil aujourd'hui », a commenté le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné. Daniel Larouche travaillait dans le secteur du papier. Le dossier qui l'occupait et le préoccupait particulièrement ces derniers mois était celui de son usine d'origine, Stadacona, du groupe White Birch, alors qu'il travaillait à sa réouverture.

BELL

Les emplois doivent rester au Québec

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) entreprendra, au cours des prochaines semaines, une importante campagne pour sauvegarder les emplois chez Bell au Québec.

Cette initiative a été prise en réaction au recours accru à la délocalisation dans le secteur des télécommunications et plus particulièrement chez Bell. Après les centres d'appel qui ont été davantage touchés, voilà que d'autres types d'emplois s'ajoutent à la liste dans le groupe des employés de bureau et du côté des techniciens.

« Il faut mettre un terme à cette hémorragie, c'est rendu qu'on nous répond du Maroc et d'ailleurs dans le monde.

Ce n'est pas en laissant partir de bons emplois que nous allons aider notre économie et conserver notre expertise ici au Québec », a commenté Michel Ouimet, vice-président exécutif du SCEP et vice-président à la FTQ.

C'est pourquoi le SCEP demande à ses membres ainsi qu'aux affiliés de la FTQ et à la population en général de réclamer auprès de la compagnie, et aussi des gouvernements, le maintien des emplois en territoire québécois.

Un dépliant d'information est disponible aux bureaux du SCEP de Montréal. On y retrouve une série d'actions à faire en appui à cette campagne. De même, une section du site Internet du syndicat (www.scepquebec.qc.ca)

sera consacrée à cette importante campagne. C'est un dossier à suivre.



EMBAUCHE



RIMA CHABAN

Bienvenue à Patrick Rondeau, qui vient de se joindre à l'équipe de la FTQ à titre de conseiller régional, FTQ Montréal métropolitain.

Patrick a commencé son implication syndicale comme président du syndicat d'une succursale de Renaud-Bray à Montréal et il a occupé plusieurs fonctions au sein du SEP-B-Québec, de 2002 jusqu'à aujourd'hui. Formateur et délégué social, il a aussi été responsable local du réseau de délégués et délégués sociaux à la section locale 574 du SEP-B. Il s'est impliqué au niveau de la solidarité internationale au sein du comité permanent de la FTQ, du comité de coordination de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère et du conseil d'administration du Centre international de solidarité ouvrière.

Avant son embauche à la FTQ, Patrick a été coordonnateur du service des délégués et des délégués sociaux du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / AVRIL-MAI 2012

- ▼ **SCFP** : Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, section « administration provinciale » – Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik Projet Ulluriaq Adolescent Center (établissement de Montréal) – Nord-du-Québec, Les complexes sportifs Terrebonne inc. – tous les établissements;
- ▼ **MÉTALLOS** : Agence de sécurité Pro-Est – La Pocatière, Les entreprises de construction de Québec Itée – Site de ArcelorMittal mines Canada sur site minier du Mont-Wright, Dyno Nobel – site minier du Lac Bloom, Anixter Canada inc. – Lachine, Nordia inc. – Laval, Groupe Orléans (Lanau Bus) division Terrebonne – Terrebonne, Royalplast Terrebonne, Alstom Grid Canada inc. – Laprairie, La MRC de la Vallée de l'Or – Val-d'Or ;
- ▼ **AFPC** : L'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) – tous les établissements – Montréal;
- ▼ **TEAMSTERS** : Roy + Leclair emballage packaging inc. – Pintendre, Services alimentaires Domco – Complexe Résidentiel Fermont, Autobus Venise Itée – Valleyfield, 9209-0968 Québec inc. Autobus Magog – Magog;
- ▼ **TUAC** : Produits forestiers Résolu Abibow Canada inc. – St-Félicien, Groupe Épicia inc. – Québec, Marché Famille Grenon inc. (IGA) – Gatineau, Résidences des Bâisseurs Chambly 9230-6513 Québec inc. – Chambly, Alain Parent inc. – Berthierville;
- ▼ **SQEEES-298** : Les Résidences du Manoir SMA inc. – Trois-Rivières, Manoir Le Sapinois inc. – Pincourt, Main d'oeuvre Lambert inc. – Saint-Hyacinthe;
- ▼ **SEPB** : Fédération Québécoise des Municipalités – Québec et autres;
- ▼ **SCEP** : Waste Management – Gatineau, Club Med Sales Canada inc. – Montréal;
- ▼ **AIEST** : Cineplex Divertissement LP – Saint-Bruno-de-Montarville, Cineplex Divertissement LP – Sherbrooke;
- ▼ **UTIS** : Produits Belt-Tech inc. Granby;
- ▼ **FTTPQ** : Groupe Radisson inc. secteur Huntingdon – Huntingdon.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone travail	Poste	Résidence
Courriel		Nombre d'exemplaires